

UNCOPS

Second United Nations Chiefs of Police Summit • 20-21 June 2018

SOMMET DES CHEFS DE POLICE

NOTE DU PRÉSIDENT

NEW YORK, 21 JUIN 2018

1. Lors de leurs participations au deuxième Sommet des Chefs de Police des Nations Unies (UNCOPS) au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York, les ministres, les chefs de police et les hauts fonctionnaires issus de 123 États Membres ont reconnu à l'unanimité la contribution fondamentale de la police dans la prévention des conflits et le maintien de la paix. Dans l'esprit de l'initiative de l'action pour le maintien de la paix (A4P) du Secrétaire Général, ils se sont également félicités du rôle accru de la police des Nations Unies dans ces domaines et dans l'ensemble du *continuum* de la paix. S'appuyant sur le plan d'action du rapport sur «l'amélioration de la sécurité des Casques bleus des Nations Unies» (rapport Santos Cruz), les participants ont discuté des moyens par lesquels les États Membres peuvent soutenir la police des Nations Unies pour réaliser son potentiel, en répondant à l'évolution des défis et des menaces et pour améliorer son efficacité et sa responsabilisation, avec les ressources nécessaires.
2. Plus précisément, des fonctionnaires de haut niveau, des cadres de police et d'autres participants:
 - Ont reconnu que les services de police du monde entier devaient être représentatifs de la communauté qu'ils servent, comme condition préalable indispensable à l'état de droit, à la paix et au développement;
 - Se sont engagés à contribuer au maintien de la paix en renforçant leurs services de police et les autres organismes chargés de l'application de la loi afin d'accroître leur représentativité, leur réactivité et leur responsabilisation;
 - Ont reconnu le rôle de la police des Nations Unies dans la prévention des conflits et ont demandé à l'Organisation des Nations Unies que la thématique police soit un point permanent à prendre en compte dans l'analyse des conflits et de la prévention;
 - Ont félicité l'objectif du Secrétaire Général en matière d'égalité des sexes, et de nombreux délégués ont accepté de travailler à la parité entre les sexes, à tous les niveaux, dans leur propre

UNCOPS

Second United Nations Chiefs of Police Summit • 20-21 June 2018

police et dans d'autres services exécutifs, ainsi que dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies et les missions politiques spéciales ;

- Ont réaffirmé leur engagement à veiller à ce que leurs contingents respectent les normes appropriées, y compris la capacité, l'état d'esprit, et à tenir leurs personnels responsables de toutes formes d'indisciplines, y compris l'exploitation et les abus sexuels.

LES DEFIS DE LA PAIX ET LE ROLE DE LA POLICE DES NATIONS UNIES

3. Comme l'a souligné le rapport Santos Cruz, les participants ont reconnu que les Casques bleus de la police opèrent aujourd'hui dans des environnements de plus en plus difficiles. Ils sont parfois déployés dans des situations où les conflits sont encore en cours et où les processus politiques sont faibles ou inexistants. Ils sont également confrontés à *des niveaux accrus de menaces asymétriques*.
4. Les participants ont donc exprimé leur ferme conviction que la recherche de solutions politiques, l'élaboration et la mise en œuvre de la doctrine, la connaissance de la situation, l'approche communautaire, l'utilisation des technologies modernes et les modalités de déploiement sont des bases requises de tous les États Membres et du Secrétariat des Nations Unies.

ROLE DE LA POLICE DES NATIONS UNIES DANS LA PREVENTION DES CONFLITS ET LE MAINTIEN DE LA PAIX

5. Les participants ont souligné que *l'Agenda de prévention et de maintien de la paix* s'applique à tous les États Membres, même les pays en paix. Tous les États Membres devraient viser à créer des sociétés inclusives et des institutions efficaces et responsables, y compris les services de police et autres services chargés de l'application de la loi, afin de prévenir que des conflits émergent et évoluent.
6. Les participants ont reconnu le rôle central des Nations Unies *dans la construction et le maintien de la paix en soutenant les autorités policières de l'État hôte* et les autres services chargés de l'application de la loi, notamment dans le domaine de la lutte contre la criminalité transnationale organisée.

UNCOPS

Second United Nations Chiefs of Police Summit • 20-21 June 2018

7. Les participants sont également convenus que la police des Nations Unies, y compris par le biais de sa capacité permanente de police (SPC), peut continuer à jouer un rôle actif dans la réalisation de la vision du Secrétaire Général en matière de «paix durable» également en dehors du cadre des *missions*, en travaillant par l'intermédiaire des arrangements tels que la *Cellule mondiale de coordination des activités policières, judiciaires et pénitentiaires*.

POLICE DES NATIONS UNIES: PERFORMANCE ET RESPONSABILISATION

8. Conformément à l'initiative A4P, les participants ont souligné sans équivoque que l'amélioration de l'efficacité et de la responsabilisation de la police des Nations Unies est *un objectif commun et une responsabilité partagée* du Secrétariat, des États Membres et des personnes qui servent dans la Police des Nations Unies.
9. Les participants ont souligné que les *mandats* devaient être soigneusement élaborés, en tenant compte du contexte du pays et *avec les ressources adéquates*. Ils ont en outre souligné le besoin critique *de policières qualifiées*, en particulier pour assumer des postes de commandement, et la nécessité de détacher davantage d'officiers francophones au sein de la police des Nations Unies.
10. Les participants sont convenus que les agents de police des Nations Unies doivent s'acquitter de leurs fonctions conformément à leur mandat et, conformément aux principes de maintien de la paix, être disposés à mettre en œuvre chaque mandat de manière proactive et vigoureuse, en particulier *pour protéger les civils* contre les menaces de violence physique. Les agents de police des Nations Unies ont également besoin de matériel et de formation adéquats pour qu'ils puissent s'acquitter de leurs tâches sans prendre de risque excessif.
11. Les participants ont réitéré que les pays qui fournissent *des services de police doivent assumer l'entière responsabilité* de tenir leur personnel responsable de toutes formes d'indisciplines, comme l'exploitation et les abus sexuels, y compris par le biais de poursuites, lorsque approprié, pour une conduite équivalant à un crime, en tenant compte des procédures régulières dans le plein respect de la résolution 71/134 (2016) de l'Assemblée Générale, de la résolution 2272 (2016) du Conseil de sécurité, ainsi que de la politique de l'Organisation sur la tolérance zéro. Les participants ont réaffirmé leur engagement à fournir sur ce sujet une formation de qualité préalable au déploiement, à poursuivre dans des délais raisonnables les personnes qui enfreignent les règles et à envisager de

UNCOPPS

Second United Nations Chiefs of Police Summit • 20-21 June 2018

signer le Pacte volontaire sur la prévention et la lutte contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, si cela n'a pas déjà été fait.

12. Les participants se sont félicités des travaux en cours menés par la Division de la police pour appuyer les efforts départementaux en vue d'élaborer – sur la base des directives de l'Organisation des Nations Unies et du Département des opérations du maintien de la paix, notamment le Cadre d'orientation stratégique pour la police internationale (SGF) – un cadre de politique de rendement intégré pour la mise en œuvre du mandat fondé sur des normes claires pour tout le personnel qui sert dans les composantes de la police des Nations Unies

VOIE A SUIVRE

13. Les participants ont reconnu à l'unanimité l'importance de tenir un Sommet des Chefs de Police des Nations Unies comme tribune pour souligner l'importance de la police internationale pour le maintien de la paix, trouver des moyens pour renforcer le rôle de la police des Nations Unies et échanger sur les défis et les bonnes pratiques dans la formation policière. Ils accueillent chaleureusement l'offre de la République Populaire de Chine de fournir un appui financier et politique à l'organisation du troisième Sommet des Chefs de Police des Nations Unies, qui se tiendra dans deux ans au Siège des Nations Unies à New York.